

Franche-Comté, Jura
Champagnole
la Roche
R.N. 5

pont ferroviaire (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA39001100
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale la voie ferrée Andelot - La Cluse
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont
Précision sur la dénomination : pont ferroviaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2006, BR, 47

Historique

La modification du tracé de la route nationale n° 5, pour contourner la ville de Champagnole, a nécessité la création de ce pont ferroviaire, mis en service en septembre 1992. Conçu par le service d'architecture de la SNCF, il a été construit par l'Entreprise dijonnaise, alors établie 4 rue En Perrey, à Dijon (actuellement rue Alexander Fleming, à Ahuy, Côte-d'Or). Cette société, fondée par Antoine Carminati le 31 décembre 1945 et spécialisée à ses débuts dans la construction de bâtiments et d'ouvrages ferroviaires, est devenue le Groupe Entreprise dijonnaise en 1999.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1992 (daté par tradition orale)
Auteur(s) de l'oeuvre : SNCF (service d'architecture de l'entreprise, attribution par tradition orale), dijonnaise Entreprise (entrepreneur, attribution par tradition orale)

Description

Ce pont à poutres droites (au PK 016.411) est réalisé en béton armé, avec des garde-corps métalliques. Typique des ponts construits actuellement, il se compose de deux travées de 14, 80 m de largeur, occupées par un remblai taluté, encadrant celle large de 21, 10 m, où passe la route. Sa hauteur libre est de 4, 90 m.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; métal
Couvrements : charpente en béton armé apparente

Typologies et état de conservation

Typologies : pont à poutres

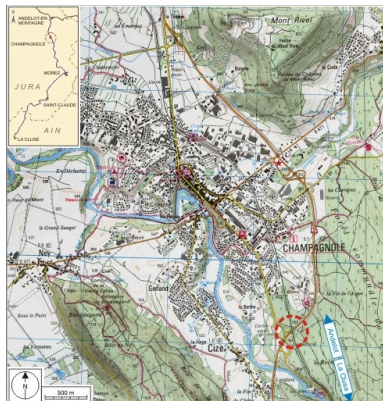
Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

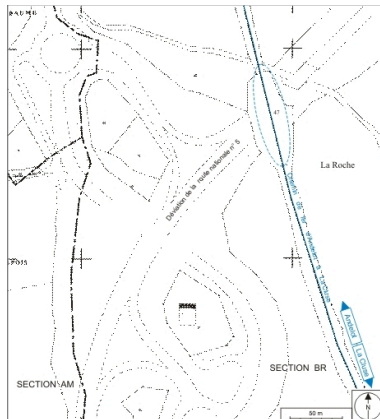
Liens web

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/gtrudov/IA39001100/index.htm>

Illustrations



Carte et schéma de localisation.
Carte topographique, IGN,
3326 Ouest Champagnole,
2001, échelle 1:25 000. Scan
25, licence n° 2008/CISE/2968.
Dess. André Céréza
IVR43_20073900421NUDA



Plan-masse et de situation. Extrait
du plan cadastral informatisé, 2006,
sections AM et BR, échelle 1:2000.
Dess. André Céréza
IVR43_20073900207NUDA



Vue d'ensemble, depuis le nord.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20053900077ZA

Dossiers liés

Est partie constituante de : section Champagnole - Morez de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IA39001096)

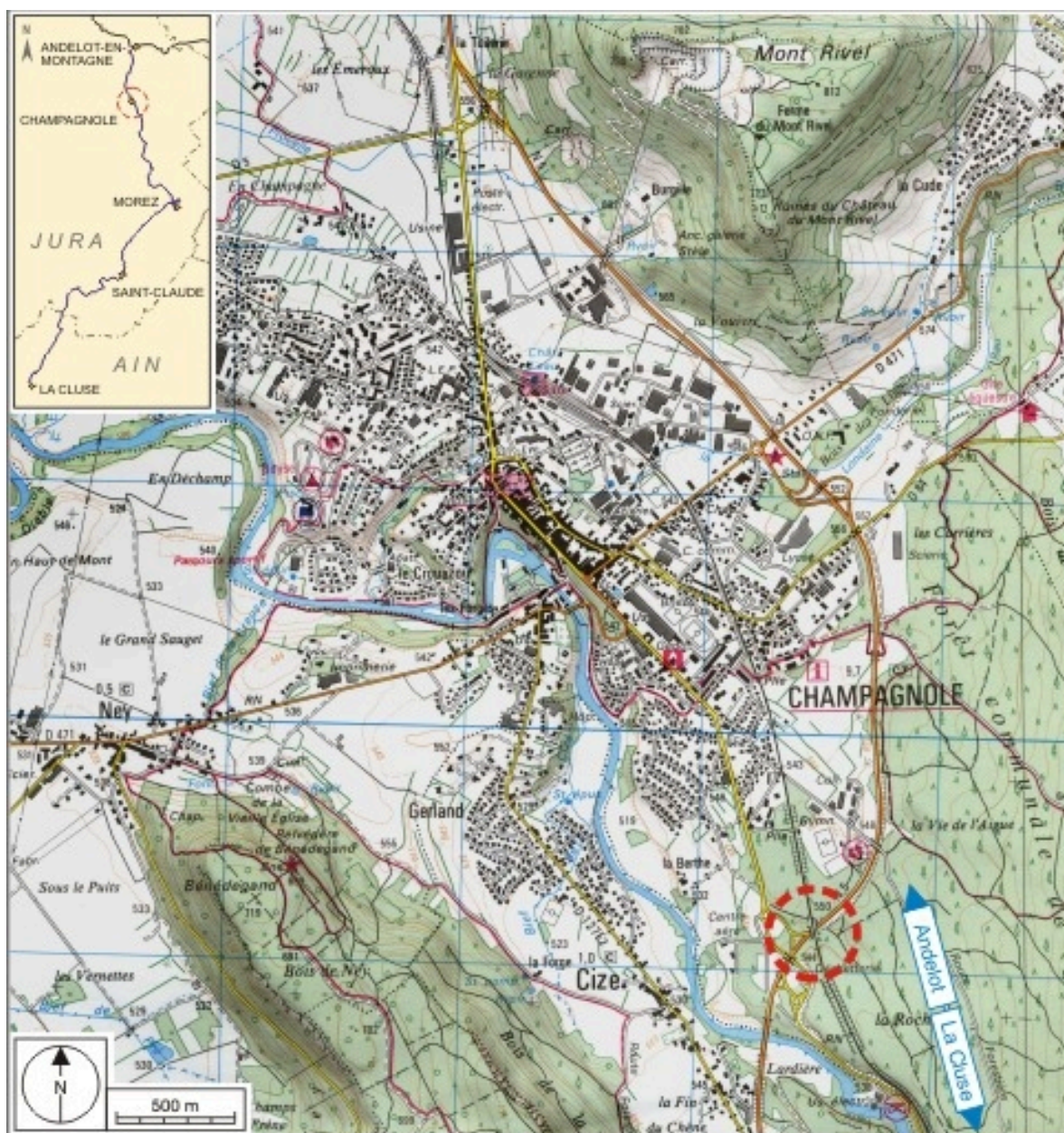
Dossiers de synthèse :

viaducs, ponts, passerelles et aqueducs de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IA00141265)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 3326 Ouest Champagne, 2001, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.

IVR43_20073900421NUDA

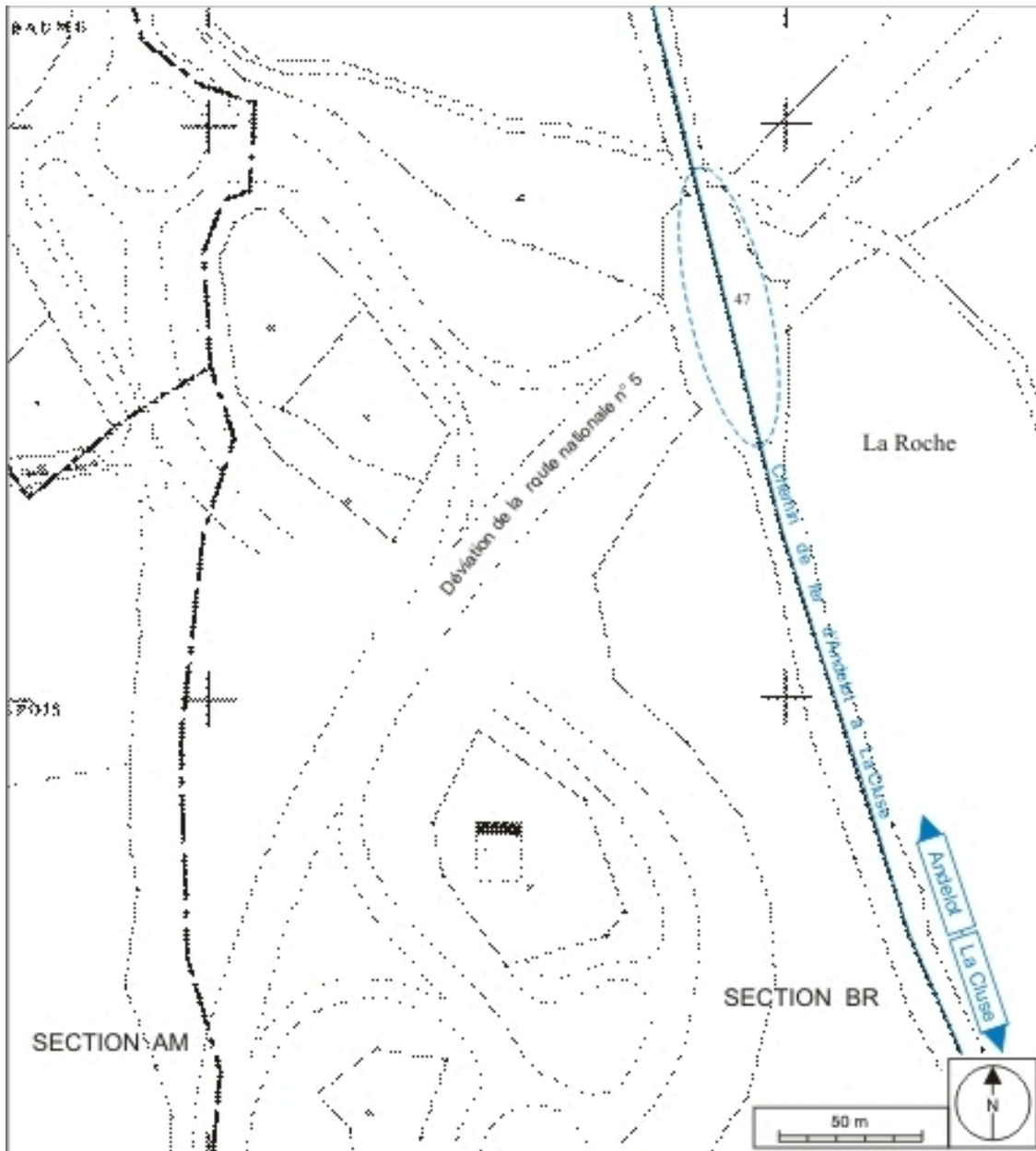
Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/25 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; SCAN 25 (c) IGN - 2008, Licence n° 2008CISE29-68

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, sections AM et BR, échelle 1:2000.

IVR43_20073900207NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/2 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, depuis le nord.

IVR43_20053900077ZA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation